



Commission économique pour l'Europe

Comité des politiques de l'environnement

Comité directeur pour l'éducation au service du développement durable de la Commission économique pour l'Europe

Seizième réunion

Genève, 10 et 11 mai 2021

Rapport du Comité directeur pour l'éducation au service du développement durable sur sa seizième réunion**I. Introduction**

1. La seizième réunion du Comité directeur pour l'éducation au service du développement durable de la Commission économique pour l'Europe (CEE) s'est tenue, en mode hybride, les 10 et 11 mai 2021 à Genève.

A. Participation

2. Des délégations des 30 États membres de la CEE ci-après ont participé à la réunion : Albanie, Allemagne, Andorre, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Chypre, Croatie, Estonie, Finlande, Géorgie, Grèce, Hongrie, Kirghizistan, Lettonie, Malte, Monaco, Monténégro, Ouzbékistan., Pays-Bas, République de Moldova, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suisse et Ukraine.

3. Parmi les organismes des Nations Unies, des représentants du Programme des Nations Unies pour l'environnement et de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) étaient présents.

4. Des représentants de l'Union européenne, de l'Union pour la Méditerranée et du Centre régional pour l'environnement en Asie centrale ont également participé à la réunion.

5. En outre, des représentants des organisations non gouvernementales (ONG) et des établissements d'enseignement suivants ont assisté à la réunion : Agence chypriote de l'énergie, Centre régional d'expertise « Ecodemia » (Biélorussie), Réseau de partenariat « Éducation pour le développement durable en Ukraine » (Ukraine), Planet'ERE (France), Global Education Network Europe, Centre de coordination interdisciplinaire pour l'éducation au service du développement durable de l'Académie écologique d'État pour l'enseignement supérieur et la gestion (Ukraine), Journalists for Human Rights (Macédoine du Nord), Bureau d'information méditerranéen pour l'environnement, la culture et le développement durable (Grèce), Project 1948 Foundation (États-Unis d'Amérique), Frederick University (Chypre), Université technique de Géorgie, Université du Gloucestershire (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), Université de



Graz (Italie), Université internationale de La Rioja (Espagne), Western Sydney University (Australie) et Institut d'éducation nationale (Slovénie).

B. Adoption de l'ordre du jour

6. Le Comité directeur a adopté l'ordre du jour de sa seizième réunion tel qu'il figurait dans le document ECE/CEP/AC.13/2021/1.

II. Mise en œuvre de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable

A. Quatrième rapport d'évaluation de la mise en œuvre de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable

7. Il a été rappelé au Comité que le résumé des conclusions du quatrième cycle de présentation de rapports obligatoires, qui a couronné la phase IV (2017-2019) de la mise en œuvre de la Stratégie de la CEE pour l'éducation en vue du développement durable (Stratégie pour l'EDD), avait été présenté à la réunion de consultation virtuelle (7 mai 2020) et à la quinzième réunion du Comité directeur (Genève (mode hybride), 19 et 20 octobre 2020). Au cours de sa réunion d'octobre 2020, le Comité avait examiné les progrès accomplis et les difficultés restantes dont il était fait état dans les rapports nationaux de mise en œuvre, et il avait étudié les conséquences qui découlaient des conclusions du quatrième cycle d'établissement de rapports pour la mise en œuvre des activités au-delà de la phase IV. Le Comité avait décidé qu'il se prononcerait sur le rapport au cours d'une réunion en ligne supplémentaire d'une durée de deux heures (6 novembre 2020).

8. Au cours de la réunion supplémentaire susmentionnée, la Présidente avait fait état du fait que le Comité avait examiné la version quasi définitive du rapport et chargé le secrétariat d'intégrer les observations récemment reçues dans la version finale du rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de la Stratégie, qui avait alors été soumis en tant que document officiel pour approbation à la seizième réunion du Comité directeur.

9. Le Comité a approuvé le rapport définitif (ECE/CEP/AC.13/2021/3), qui avait été officiellement soumis et traduit pour la réunion.

B. Progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Stratégie

10. La Présidente a rappelé que, afin de faciliter le suivi des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Stratégie depuis la présentation en 2018 des rapports nationaux de mise en œuvre pour le quatrième cycle de rapports obligatoires, un questionnaire (document d'information n° 1)¹ avait été envoyé aux pays avant la seizième réunion. Dans le questionnaire, une attention particulière avait été accordée : a) aux thématiques prioritaires concernant l'éducation en vue du développement durable énoncées dans la récente note de réflexion sur le cadre de mise en œuvre pour l'après-2019 (éducation de qualité et EDD ; approche paninstitutionnelle et EDD ; éducation numérique et technologies de l'information et des communications (TIC) ; entrepreneuriat, employabilité, innovation et EDD) ; b) aux effets de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) sur la mise en œuvre de l'EDD. Le questionnaire proposé n'était pas fondé sur les nouveaux indicateurs, qui devaient encore être formulés et approuvés par l'actuel Groupe spécial des indicateurs, lequel travaillait à la mise à jour du projet de modèle de rapport sur la mise en œuvre de la Stratégie, une fois que

¹ Les documents d'information destinés à la seizième session du Comité directeur pour l'éducation au service du développement durable dont il est question dans le présent document ainsi que les exposés présentés à la session sont disponibles sous les onglets des points de l'ordre du jour correspondants, à l'adresse <https://unece.org/environmental-policy/events/sixteenth-meeting-unece-steering-committee-education-sustainable>.

la version quasi définitive de la note de réflexion sur le cadre de mise en œuvre pour l'après-2019 aurait été finalisée par le Groupe spécial de la planification stratégique.

11. Le secrétariat a présenté un aperçu des rapports informels des pays sur les activités menées depuis 2019, soumis avant la réunion par 17 pays et une ONG en réponse au questionnaire figurant dans le document d'information n° 1.

12. Le secrétariat a observé que la plupart des pays avaient bien progressé (en moyenne environ 80 % ou plus) dans les domaines d'action prioritaires énoncés au point b) (Promouvoir l'approche paninstitutionnelle dans chaque établissement d'enseignement formel, non formel et informel) et au point c) (Soutenir l'EDD dans le cadre des TIC et de l'éducation numérique) du cadre nouvellement élaboré, ainsi que dans d'autres domaines mentionnés dans le questionnaire.

13. La plupart des pays de la région de la CEE ayant répondu au questionnaire avaient largement encouragé l'approche paninstitutionnelle, mais à une échelle différente et à différents niveaux du système éducatif. Des efforts supplémentaires étaient nécessaires pour parvenir à une inclusion et à une couverture totales, c'est-à-dire pour mettre en œuvre l'EDD en tant que composante intégrée dans tous les programmes d'éducation et de formation, ainsi que la gestion durable de l'institution et son interface avec la communauté locale et les interventions à l'échelle du système.

14. L'éducation numérique destinée à l'enseignement et à l'apprentissage de l'EDD avait été largement introduite par les pays (plus de 85 %) mais aussi pour différents niveaux et types de programme, processus qui avait été accéléré par l'effet de la pandémie de COVID-19. Des efforts supplémentaires étaient nécessaires pour assurer une utilisation systématique, équilibrée et actualisée des TIC et de tous les outils et ressources numériques comme moyens de promouvoir l'EDD et les nouvelles pratiques éducatives qui facilitaient l'accès à l'apprentissage du développement durable.

15. Concernant le domaine d'action prioritaire a) (Encourager les pays à intégrer l'EDD dans les normes, cadres et ressources relatifs à la qualité associés aux examens institutionnels et aux évaluations formelles de la qualité), il a été souligné que 67 % des pays disposaient en général de systèmes d'évaluation ou d'amélioration de la qualité qui traitaient de l'EDD et qu'un peu plus de la moitié (56 %) des pays avaient déclaré disposer de cadres de qualité permettant d'intégrer l'EDD dans le perfectionnement professionnel des enseignants. Néanmoins, il y avait un travail important à faire pour améliorer la situation en matière d'intégration de l'EDD dans les normes, cadres, mécanismes et ressources relatifs à la qualité dans tous les États membres de la CEE.

16. Environ 70 % des pays avaient progressé dans le domaine d'action prioritaire d) (Valorisation de l'entrepreneuriat et de l'emploi dans le cadre de l'EDD), faisant état de divers programmes ou initiatives existants qui soutenaient l'esprit d'entreprise des étudiants et des jeunes, mais sans mentionner d'approche systémique. Pour aboutir à des solutions durables, il était donc important d'encourager l'adoption d'une approche systémique quant à l'utilisation de l'EDD pour stimuler l'esprit d'entreprise et d'innovation chez les apprenants et ainsi accélérer les transformations menant au développement durable et accroître la capacité d'insertion des jeunes s'agissant des emplois existants ou des nouveaux emplois.

17. Le questionnaire contenait également une sous-section V.1. ayant trait à la prise en compte de l'incidence de la pandémie sur la mise en œuvre de la Stratégie pour l'EDD dans les pays. En moyenne, environ 70 % des pays avaient notifié l'incidence de la pandémie, les difficultés rencontrées et les enseignements tirés. Les pays devaient utiliser ces enseignements pour renforcer le rôle de l'EDD dans le contexte national en tant que moyen de mettre les jeunes et les citoyens en mesure d'être plus résilients dans les futures situations d'urgence.

18. Au cours du débat qui a suivi, les représentants de l'Allemagne, de Chypre, de l'Estonie, de la Grèce et de la Roumanie, ainsi qu'un observateur de l'Australie, ont présenté des exposés ou fait des déclarations sur les activités et les initiatives menées depuis la période de notification précédente.

19. Le représentant du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord a proposé que, à l'avenir, le projet de questionnaire soit transmis au Comité afin que les points de

contact nationaux et les principaux experts des groupes spéciaux puissent être consultés à propos du contenu du questionnaire informel pour en assurer la qualité.

20. Le Comité directeur a pris note des exposés présentés par les représentants des pays et le secrétariat, et a remercié les pays qui avaient soumis des rapports informels.

C. Cadre régional de coopération pour le développement durable : participation à l'édition 2021 du Forum régional pour le développement durable et résultats de la manifestation parallèle organisée par le Comité directeur dans le cadre du Forum

21. La Présidente informera le Comité des résultats de la manifestation parallèle virtuelle intitulée « Education for sustainable development as a key driver for youth empowerment for confronting the socioeconomic impact of COVID-19 » (L'éducation en vue du développement durable comme moteur essentiel d'une autonomisation des jeunes permettant de faire face à l'impact socioéconomique de la COVID-19), tenue le 10 mars 2021 dans le cadre du Forum régional pour le développement durable (Genève, 17 et 18 mars 2021).

22. La manifestation parallèle avait essentiellement porté sur le rôle de l'EDD dans l'autonomisation des jeunes pour leur permettre de participer à l'atténuation de l'impact socioéconomique de la COVID-19, ainsi que sur l'engagement des jeunes dans des actions visant à créer des sociétés plus résilientes dans la région de la CEE. Elle avait mis en évidence le futur cadre de la Stratégie pour l'EDD et la participation des jeunes à l'élaboration des politiques et à la prise de décisions. Son objectif avait été de permettre aux représentants des jeunes auprès du Comité directeur de s'exprimer pour partager leurs idées, discuter et réfléchir avec d'autres parties prenantes, s'agissant des questions liées à l'éducation, au développement durable et au rôle des jeunes en tant que piliers du redressement après la pandémie et en tant qu'éléments intrinsèques permettant de faire face aux défis de l'ère postpandémique.

23. La manifestation avait rassemblé des représentants des jeunes des États membres de la CEE, des gouvernements, des organisations régionales et internationales et de la société civile, l'objectif étant le partage de connaissances et l'échange d'idées et de bonnes pratiques sur la façon d'accélérer l'EDD pour donner aux jeunes les moyens d'affronter et d'atténuer les conséquences socioéconomiques de la COVID-19.

24. Le Comité a pris note des informations fournies et a souligné l'importance de la participation du Comité directeur et de ses membres à la manifestation parallèle, suite à la décision prise lors des précédentes réunions du Comité directeur établissant que la participation à de telles manifestations avait été l'occasion de montrer comment la Stratégie pour l'éducation en vue du développement durable pouvait aider les pays à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030, et notamment à atteindre l'objectif de développement durable 4 et sa cible 4.7, liée à l'EDD, en partageant de bonnes pratiques et en encourageant d'autres pays à les adopter².

D. Résultats des activités de renforcement des capacités

25. Le secrétariat a informé les participants d'un atelier de renforcement des capacités financé par la Suisse consacré aux activités de promotion de l'éducation en vue du développement durable menées au niveau national (Bakou (atelier en ligne), 21 et 22 avril 2021), l'atelier ayant été prévu pour les 15 et 16 avril 2020 mais reporté en raison des restrictions en matière de déplacements liées à la pandémie.

26. L'atelier avait été organisé dans le prolongement de quatre ateliers de renforcement des capacités financés avec le soutien du Gouvernement suisse et tenus en 2015, 2016, 2018 et 2019 respectivement au Kirghizistan, au Bélarus, en Arménie et en Géorgie, dans le but de renforcer les capacités nationales d'intégration de l'EDD dans la politique nationale

² ECE/CEP/AC.13/2019/2, par. 16.

d'enseignement et de formation techniques et professionnels, en consultation et en partenariat avec les secteurs économiques et les établissements d'enseignement et de formation techniques et professionnels. L'atelier avait été organisé à la lumière des efforts déployés par l'Azerbaïdjan pour mettre en œuvre la Stratégie pour l'EDD au niveau national et d'autres programmes internationaux mondiaux et régionaux pertinents, ainsi que des initiatives nationales, notamment les priorités en matière de réforme de l'enseignement professionnel énoncées dans la Stratégie nationale pour le développement de l'éducation en République d'Azerbaïdjan (approuvée le 24 octobre 2013) et le plan d'action pour la mise en œuvre de cette stratégie (adopté le 19 janvier 2015).

27. Un représentant de l'Azerbaïdjan a présenté les résultats de l'atelier, centré sur le domaine d'action prioritaire c) du précédent cadre de mise en œuvre de la Stratégie [(Renforcer l'enseignement technique et la formation professionnelle en faveur du développement durable et de la transition vers une économie verte (ECE/CEP/AC.13/2017/4)]. Cet atelier visait à examiner les mécanismes permettant d'intégrer les grands principes de l'EDD dans le système national d'enseignement technique et de formation professionnelle par un dialogue intersectoriel entre les principales parties prenantes. L'objectif du dialogue était de chercher des possibilités de réorienter l'éducation professionnelle et le système de formation vers : la promotion de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable ; l'acquisition des compétences correspondantes en matière d'EDD par les éducateurs afin que ceux-ci puissent jouer un rôle actif dans ce domaine, l'absence de telles compétences étant considérée comme un obstacle majeur à la réalisation de progrès.

28. L'atelier avait été organisé en coopération avec le Ministère de l'éducation de la République d'Azerbaïdjan et son Agence nationale pour l'enseignement professionnel, ainsi qu'avec le Département de l'enseignement supérieur, qui dispensait un enseignement technique et professionnel supérieur. Le contenu de l'atelier avait été établi par des experts de la CEE, en coopération avec les points de contact nationaux du Ministère de l'éducation et de son Agence nationale pour l'enseignement professionnel auprès du Comité directeur pour l'EDD. L'atelier avait ciblé les secteurs prioritaires suivants de l'économie nationale : l'agriculture, le tourisme, le secteur minier ainsi que les secteurs du pétrole et du gaz. Une soixantaine de participants avaient pris part à l'atelier, dont des représentants des ministères sectoriels concernés, des enseignants du système d'enseignement professionnel et des établissements d'enseignement supérieur, des représentants du monde des affaires des différentes régions d'Azerbaïdjan, des experts internationaux des Pays-Bas, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et de Chypre, des participants du Bélarus, de la Géorgie et du Kirghizistan, ainsi que des représentants du secrétariat de la CEE et du Secrétariat d'État suisse à l'éducation, à la recherche et à l'innovation.

29. La Présidente a remercié le pays hôte pour les informations fournies et a souligné que de tels ateliers (au niveau national ou sous-régional) contribuaient grandement à promouvoir la coordination entre les parties prenantes concernées, y compris les différentes administrations, en favorisant la mise en œuvre de la Stratégie pour l'EDD.

30. La Présidente a aussi chaleureusement remercié le Secrétariat d'État suisse à l'éducation, à la recherche et à l'innovation pour son soutien crucial dans l'organisation des activités de renforcement des capacités au cours des dernières années et a exprimé l'espoir que la coopération se poursuivrait à l'avenir. Elle a souligné que le Comité serait invité à discuter du thème de la prochaine série d'ateliers de renforcement des capacités qui seraient organisés au cours du prochain cycle de mise en œuvre de la Stratégie à partir de 2021, au titre du point de l'ordre du jour consacré à la situation du fonds d'affectation spéciale, aux ressources nécessaires et à la mobilisation de financements.

31. Le Comité a pris note des informations concernant les activités de renforcement des capacités mises en œuvre en Azerbaïdjan, s'est félicité de la coopération avec les Gouvernements azerbaïdjanais et suisse, a souligné combien il était important de mener des activités de renforcement des capacités dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie au niveau national, a invité les États membres à contribuer davantage à ces activités et a demandé au secrétariat de poursuivre la coopération à cet égard avec les États membres intéressés.

III. Situation du fonds d'affectation spéciale, ressources nécessaires et mobilisation de financements

32. Le secrétariat a présenté son évaluation de la situation actuelle du fonds d'affectation spéciale pour l'EDD et des ressources nécessaires pour 2021-2022, telle qu'elle figurait dans le document d'information n° 3.

33. Le Comité a pris note des informations fournies par le secrétariat selon lesquelles, en l'état actuel des ressources, le fonctionnaire chargé de l'appui ne pourrait pas être maintenu dans ses fonctions de façon continue, ce qui affecterait la capacité du secrétariat d'assurer efficacement l'appui du processus (faute de fonds, le contrat de l'intéressé se terminerait le 30 juin 2021 ; la date de sa reprise dépendrait de la disponibilité des ressources).

34. La Présidente a souligné combien l'appui fourni par le secrétariat était important pour assurer le bon fonctionnement du Comité directeur et a engagé les États membres à envisager de verser des contributions financières ou en nature en faveur du processus d'EDD de la CEE, compte tenu de la situation nationale et des procédures de l'ONU.

35. La Présidente a exprimé ses remerciements aux États membres qui avaient versé des contributions (transferts directs et contributions en nature) à l'appui du processus d'EDD durant la période écoulée depuis la réunion précédente du Comité directeur. Elle s'est également félicitée du fait que plusieurs États membres avaient indiqué qu'ils fourniraient un soutien à l'avenir.

36. Pour ce qui était du soutien financier des activités menées dans le cadre de la Stratégie pour l'EDD, la Présidente a souligné qu'une base financière solide était indispensable pour une mise en œuvre efficace de la Stratégie. Elle a souligné que, étant donné que la situation financière concernant la Stratégie était toujours critique et que les activités relatives aux programmes relevant de la Stratégie étaient financées exclusivement par des contributions des États membres au fonds d'affectation spéciale, il était indispensable que les États membres indiquent par avance les contributions qu'ils entendaient verser.

37. La Présidente a rappelé que la planification des activités d'EDD selon les plans de travail actuels et futurs devait comporter une évaluation réaliste de la situation concernant le financement de ces activités afin d'éviter des attentes trop ambitieuses. Il avait déjà été convenu que tout plan pour l'avenir devait reposer sur cette approche réaliste.

38. Les pays étaient également invités à envisager d'autres options pour contribuer aux activités relevant de la Stratégie, c'est-à-dire fournir une contribution en nature sous des formes qui pourraient être les suivantes :

- a) Accueil d'une réunion d'un groupe d'experts pour une tâche particulière décidée par le Comité ;
- b) Édition et impression d'une publication du Comité (c'est-à-dire une publication ne figurant pas dans le programme de publications de la CEE) ;
- c) Accueil d'une conférence ou d'une réunion pour une tâche précise (par exemple, une conférence pour les jeunes ou d'autres manifestations) ;
- d) Réalisation d'activités prévues dans le plan de travail du nouveau cadre prévu pour la mise en œuvre de la Stratégie à l'horizon 2030 ;
- e) Financement d'activités de renforcement des capacités (ateliers) ou d'autres activités.

39. Le représentant des Pays-Bas a annoncé que, d'ici à la fin de 2021 et une fois levées les restrictions en matière de déplacements liées à la pandémie, le Gouvernement de son pays avait l'intention de fournir une contribution en nature égale à 19 000 euros pour organiser aux Pays-Bas une conférence internationale sur le deuxième volet ou domaine prioritaire du nouveau cadre de mise en œuvre, à savoir l'approche paninstitutionnelle.

40. Le représentant du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord a informé le Comité que le Gouvernement de son pays envisageait actuellement une contribution dont le montant serait connu à la fin du mois de juin 2021.

41. Le représentant de Chypre a informé le Comité d'un nouveau schéma concernant le montant de la contribution annuelle, qui serait de 40 000 euros et qui devait bientôt être approuvé par le Gouvernement de son pays et communiqué au secrétariat au début du mois de juin 2021.

42. La Présidente a rappelé le rôle crucial que les points de contact nationaux jouaient en informant dûment le gouvernement de leur pays de l'importance des contributions financières ou en nature au fonds d'affectation spéciale du Comité, étant donné que les activités de celui-ci étaient entièrement tributaires des contributions volontaires des États membres.

43. Pour ce qui était du financement des activités de renforcement des capacités, la Présidente a rappelé l'organisation, au cours de la période 2015-2021, d'une série de cinq ateliers consacrés à la mise en œuvre du domaine d'action prioritaire c) (Renforcer l'enseignement technique et la formation professionnelle en faveur du développement durable et de la transition vers une économie verte) du précédent cadre de mise en œuvre, qui avaient été financés par le Gouvernement suisse. Elle a ensuite proposé aux participants de déterminer et d'approuver l'objectif des activités de renforcement des capacités pour la prochaine décennie découlant des domaines prioritaires de la note de réflexion nouvellement rédigée sur le cadre de mise en œuvre pour l'après-2019.

44. Afin d'identifier l'objectif des activités de renforcement des capacités pour la prochaine décennie, le Comité était convenu de concevoir une enquête dont le questionnaire, aiderait à recenser les questions et thèmes présentant un intérêt et serait diffusé aux parties concernées. Le questionnaire serait rédigé en coopération avec le Bureau et le secrétariat et transmis au Comité, éventuellement en septembre 2021. Le Comité serait ensuite informé des résultats de l'enquête, à partir desquels une proposition axée sur des domaines d'intérêt des activités de renforcement des capacités serait élaborée et présentée au Comité avant la prochaine réunion en 2022.

45. La Présidente a invité les États membres à formuler des propositions et à faire part de leurs idées afin de rechercher des moyens de mobiliser des fonds pour les activités prévues dans le nouveau programme de travail, ainsi que des fonds supplémentaires pour les activités de renforcement des capacités devant être organisées aux niveaux national et sous-régional.

46. Le Comité directeur a demandé au secrétariat de coordonner avec le Président et le Bureau l'élaboration d'une courte enquête (avant septembre 2021) destinée à définir les domaines d'intérêt des futures activités de renforcement des capacités ainsi que l'intérêt que les États membres pourraient manifester en tant que donateurs pour ces activités.

47. Compte tenu du manque critique de fonds, le Comité directeur a demandé au secrétariat de faciliter l'envoi (de préférence au début de l'automne) de lettres officielles périodiques aux responsables de l'éducation et de l'environnement des États membres, les invitant à envisager de contribuer à la mise en œuvre de la Stratégie pour l'EDD en 2021 et au-delà.

IV. Compte rendu sur les préparatifs de la troisième Réunion de haut niveau des Ministères de l'éducation et de l'environnement organisée par la Commission économique pour l'Europe (Nicosie, 5-7 octobre 2022)

A. Questions d'organisation concernant la neuvième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe »

48. Le Comité directeur a été informé des décisions pertinentes prises par le Comité des politiques de l'environnement ou attendues de lui, notamment en ce qui concerne les questions d'organisation relatives à la neuvième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe », le cadre proposé pour la préparation de la Conférence et les ressources requises pour accueillir cette manifestation (document d'information n° 4).

49. À sa vingt-cinquième session (Genève, 13-15 novembre 2019), le Comité avait adopté un document sur les questions d'organisation concernant la neuvième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe » (ECE/CEP/2019/19), document qui comportait une modification mineure (recommandation de réduire de 20 % l'effectif maximal des délégations qui participeraient à la Conférence).

50. À sa vingt-sixième session (Genève (mode hybride), 9 et 10 novembre 2020), le Comité avait décidé de reporter du 5 au 7 octobre 2022 la neuvième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe », y compris la troisième Réunion de haut niveau des Ministères de l'éducation et de l'environnement. Il avait demandé au Bureau d'élaborer, pour la vingt-septième session et avec le soutien du secrétariat, un nouveau document concernant les questions d'organisation relatives à la neuvième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe » (seules les dates d'élaboration et de soumission des documents seraient redéfinies). À cette session, le Comité avait : remercié le Gouvernement chypriote pour sa volonté constante d'accueillir la neuvième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe », y compris la troisième Réunion de haut niveau des Ministères de l'éducation et de l'environnement ; encouragé les États membres, les organisations partenaires et toutes les parties intéressées à participer activement à la préparation et au déroulement de la Conférence ; demandé au secrétariat d'assurer le suivi de la décision de report et de tenir le Comité et le Bureau au courant des progrès concernant tous les préparatifs nécessaires³.

51. Le Comité a pris note de la mise à jour apportée par le secrétariat aux décisions pertinentes du Comité, notamment en ce qui concerne les questions d'organisation relatives à la neuvième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe », le cadre proposé pour la préparation de cette dernière et les dates reprogrammées pour son organisation. Le Comité a demandé au secrétariat de le tenir informé de l'évolution des préparatifs de la Conférence.

52. Il a été souligné qu'une coordination au niveau national entre les autorités chargées de l'environnement et de l'éducation serait nécessaire pour assurer des préparatifs efficaces (s'agissant, par exemple, de la composition des délégations).

B. Préparatifs du pays hôte

53. Le Comité a été informé de l'état d'avancement des préparatifs mis en œuvre par le pays hôte de la neuvième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe », y compris la troisième Réunion de haut niveau des Ministères de l'éducation et de l'environnement.

54. Le représentant de Chypre a rappelé les informations concernant le report de la neuvième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe » à 2022 et a promis de tenir le Comité directeur au courant de l'évolution des préparatifs du pays hôte pour la neuvième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe », notamment la troisième Réunion de haut niveau des Ministères de l'éducation et de l'environnement. Il a été souligné que, compte tenu de l'instabilité actuelle de la situation mondiale due à la pandémie, il n'était pas encore certain que les pays ouvrent leurs frontières aux voyages internationaux ; par conséquent, le Gouvernement chypriote envisageait la possibilité de tenir la Conférence en mode hybride si le confinement se poursuivait en 2022.

C. Documents officiels à examiner à la troisième Réunion de haut niveau des Ministères de l'éducation et de l'environnement – esquisse du projet de déclaration ministérielle

55. Le secrétariat a informé le Comité des documents officiels (document d'information n° 5) à établir pour examen à la troisième Réunion de haut niveau des Ministères de

³ ECE/CEP/2020/2, par. 19 et 29.

l'éducation et de l'environnement, à savoir le projet de déclaration ministérielle destiné à cette réunion et le cadre de mise en œuvre de la Stratégie pour l'EDD à l'horizon 2030.

56. Le secrétaire a précisé que, comme l'indiquait le document du Comité susmentionné concernant les questions d'organisation (ECE/CEP/2019/19), les documents de la Conférence seraient divisés en : a) les documents de fond officiels ; b) les documents d'information. Les résultats de la Conférence pourraient comprendre :

a) Un résumé de la Présidente (résumé du volet sur l'EDD établi par les Coprésidents) ;

b) Le texte des déclarations, des initiatives, des accords ou des annonces de contribution des ministres ou d'autres acteurs intéressés concernant des sujets particuliers ou en faveur de telle ou telle sous-région (cadre de mise en œuvre de la Stratégie pour l'EDD pour l'après-2019) ;

c) Un résultat approuvé sur le suivi et les actions futures (Déclaration ministérielle pour la Réunion de haut niveau des Ministères de l'éducation et de l'environnement) ;

d) Les documents (non négociés) sur les moyens d'intervention, y compris les stratégies, les plans d'action assortis de calendriers, les principes directeurs, les recommandations, les pratiques optimales et les enseignements tirés de l'expérience, qui étaient présentés à la Conférence par les pays intéressés de la région de la CEE ou par les organisations.

57. Quant au projet de Déclaration ministérielle pour la Réunion de haut niveau des Ministères de l'éducation et de l'environnement, son contenu et son esquisse devraient s'appuyer sur l'exemple de la précédente déclaration ministérielle adoptée lors de la deuxième Réunion de haut niveau des Ministères de l'éducation et de l'environnement (Batumi (Géorgie), 8 juin 2016), et inclure les sous-sections suivantes :

a) Introduction [rappel des décisions passées ; reconfirmation de la vision adoptée (déclarations ou engagements passés, etc.)] ;

b) Évaluation (appréciation des avancées de la mise en œuvre ; reconnaissance des rôles, des contributions et des partenariats ; reconnaissances des problèmes de mise en œuvre) ;

c) Actions et engagements (adoption, promotion, soutien et renforcement) ;

d) Conclusion (mandats, responsabilités et réunions futures).

58. Le Comité a pris note de ces informations et a demandé au secrétariat d'aider les membres du Comité qui avaient exprimé le souhait de participer au processus de rédaction de la déclaration ministérielle. Il a été rappelé aux membres que ceux qui souhaitaient faire partie du groupe de rédaction devraient en informer le secrétariat par courriel.

59. Le secrétariat a également rappelé que, outre les principaux documents officiels qui seraient adoptés à la Réunion de haut niveau, le Comité pourrait soumettre d'autres documents, tels que des documents d'information et de référence, des rapports ou des publications thématiques, ou encore d'autres documents pertinents, qui seraient présentés à des fins d'information plutôt que de décision.

D. Ressources nécessaires

60. Le secrétariat a informé le Comité que le document d'information n° 4 mentionné au titre du point 4 d) de l'ordre du jour contenait des renseignements sur l'estimation des ressources nécessaires à la préparation de la neuvième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe », renvoyant à son tour au document d'information n° 19 de la vingt-cinquième session du Comité des politiques de l'environnement, qui donnait une estimation des dépenses extrabudgétaires destinées à appuyer les services de base fournis par

le secrétariat de la CEE pour la préparation de la Conférence ministérielle⁴. Le Comité des politiques de l'environnement a invité les pays et organisations intéressés à apporter des contributions (en espèces et en nature) pour la préparation de la Conférence.

61. Le Comité a été informé que la mobilisation des contributions avait déjà commencé et que plusieurs pays (dont le pays hôte) avaient fait des annonces et des contributions (au fonds d'affectation spéciale « Un environnement pour l'Europe ») pour la préparation et la tenue de la Conférence. Le Comité directeur pour l'EDD devait mobiliser des ressources complémentaires pour la préparation de la troisième Réunion de haut niveau des Ministères de l'éducation et de l'environnement ; les représentants des États membres ont donc été invités à rappeler au gouvernement de leur pays qu'il était primordial de verser en temps voulu les contributions au fonds d'affectation spéciale de l'EDD.

V. Compte rendu sur les résultats des travaux du Groupe spécial de la planification stratégique

A. Projet de note de réflexion sur le cadre de mise en œuvre pour l'après-2019

62. La Présidente du Comité directeur, qui était en même temps Présidente du Groupe spécial de la planification stratégique, a brièvement informé le Comité des résultats des travaux du Groupe spécial, qui avait élaboré le projet de note de réflexion sur le cadre de mise en œuvre pour l'après-2019. Elle a invité les principaux experts du Groupe spécial à présenter les résultats de la dernière révision du document. Il a été précisé qu'il n'avait pas été possible de finaliser le document à temps pour le soumettre officiellement à la réunion en cours, en raison du retard général pris dans la tenue d'importantes réunions internationales et surtout dans la prise de décisions correspondante concernant l'EDD (conséquence de la pandémie), par les organisations partenaires de la CEE telles que l'UNESCO, dont les décisions politiques pertinentes devraient être reflétées dans le projet de note de réflexion.

63. Les principaux dirigeants du Groupe spécial de la planification stratégique ont succinctement présenté la version quasi définitive de la note de réflexion révisée et achevée sur le cadre de mise en œuvre pour l'après-2019, qui serait incorporée dans le « Cadre de mise en œuvre de la Stratégie pour l'EDD à l'horizon 2030 » puis présenté à la Réunion de haut niveau des Ministères de l'éducation et de l'environnement de 2022 en tant que principal document d'orientation (document d'information n° 6).

64. Le Comité a pris note de la présentation du point de l'ordre du jour et de la version quasi définitive de la note de réflexion sur le cadre de mise en œuvre pour l'après-2019 (y compris le préambule et les quatre volets), version qui avait fait l'objet d'une discussion. Il est convenu de formuler le cas échéant des observations finales sur le présent projet d'ici le 10 juin 2021, afin de permettre au Groupe spécial de la planification stratégique de commencer à travailler sur le projet final du document.

65. La Présidente a remercié le Groupe spécial pour l'important travail réalisé concernant le document, en indiquant que celui-ci serait mis à jour dans les semaines à venir, après l'expiration du délai imparti pour la formulation des observations finales par les membres, le but étant de prendre en considération les éventuelles observations formulées et d'inclure les résultats d'autres processus internationaux (par exemple, les processus de l'UNESCO).

66. Le Comité a demandé au secrétariat de recueillir toutes les observations et de les envoyer au Groupe spécial afin que celui-ci élabore la version finale de la note de réflexion sur le cadre de mise en œuvre pour l'après-2019 pour la soumettre à la prochaine réunion du Comité, qui se tiendrait en 2022.

67. Il a également été demandé au secrétariat d'informer le Groupe spécial des derniers délais fixés pour l'envoi officiel du projet final du document aux services de traduction et de

⁴ Disponible à l'adresse <https://unece.org/environmental-policy/events/twenty-fifth-session-unece-committee-environmental-policy>.

faciliter la présentation du projet, pour approbation, à la dix-septième réunion du Comité directeur en 2022.

B. Projet de plan de travail sur le cadre de mise en œuvre pour l'après-2019

68. Le Comité a été informé de l'état d'avancement du processus d'élaboration de l'esquisse du projet de plan de travail pour la prochaine phase de mise en œuvre de la Stratégie pour l'EDD, actuellement en cours d'établissement par le Groupe spécial de la planification stratégique. Le plan de travail avait pour objectif d'établir une feuille de route relative aux activités à entreprendre au cours de la prochaine phase de mise en œuvre suite aux décisions anticipées prises à la Conférence de Nicosie de poursuivre la mise en œuvre de la Stratégie aux niveaux national et international, sur la base du mandat du Comité directeur tel qu'il avait été défini par les Ministères de l'éducation et de l'environnement lors de la deuxième Réunion de haut niveau des Ministères de l'éducation et de l'environnement.

69. La Présidente a précisé qu'il n'avait pas été possible d'établir la version finale du projet de plan de travail pour la réunion en cours parce que le projet de note de réflexion examiné au point 5 a) devait d'abord être finalisé. Elle a dit que le projet le plus récent de note de réflexion sur le nouveau cadre de mise en œuvre comprenait la section numéro 8 intitulée « Recommandations et activités proposées concernant le projet de plan de travail sur la mise en œuvre de la Stratégie pour l'EDD pour la période 2022-2024 », qui servirait de base à l'élaboration du plan de travail final relatif au cadre de mise en œuvre pour l'après-2019.

70. Le Comité a été informé que le Groupe spécial poursuivrait ses travaux après la finalisation du projet de note de réflexion, en vue d'élaborer le projet final de plan de travail, qui devrait être présenté en tant que document officiel à la dix-septième réunion du Comité en 2022.

VI. Compte rendu sur les résultats des travaux du Groupe spécial des indicateurs : projet de modèle de rapport sur la mise en œuvre de la Stratégie (2021-2030)

71. Le Président du Groupe spécial des indicateurs a brièvement informé le Comité directeur de l'état actuel des travaux concernant le projet de modèle de rapport sur la mise en œuvre de la Stratégie (2021-2030), qui était en cours de mise à jour et de révision par les experts du Groupe, lesquels avaient commencé leurs travaux lors de la première réunion (Utrecht (Pays-Bas), 23-25 octobre 2019), suivie de la deuxième réunion (Podgorica, 16 et 17 décembre 2019) et de la troisième réunion (Bruxelles, 12-14 février 2020). La quatrième réunion du Groupe spécial des indicateurs – initialement prévue pour début septembre 2020, aux Pays-Bas – avait été annulée en raison de la pandémie.

72. La version actuelle du modèle de rapport n'avait pas été modifiée depuis la réunion de consultation en ligne de mai 2020 et serait finalisée une fois que le Groupe spécial de la planification stratégique aurait terminé ses travaux ayant trait au projet de note de réflexion sur le nouveau cadre de mise en œuvre. Les quelques questions en suspens étaient l'alignement de l'ensemble d'indicateurs du modèle de présentation de rapports sur les quatre volets nouvellement mis au point du nouveau cadre de mise en œuvre et la prise en compte des résultats de la prochaine Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation pour le développement durable (Berlin (conférence en ligne), 17-19 mai 2021), ainsi que l'alignement sur le nouveau cadre de l'UNESCO pour le suivi et l'évaluation.

73. Au cours des discussions, il a été souligné que, compte tenu du fait que le cadre révisé de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre de la Stratégie et ses indicateurs devraient être alignés sur les volets ou domaines prioritaires nouvellement définis, il était important de veiller à ce que les responsables des volets interviennent dans le processus d'élaboration des nouveaux indicateurs. Il a également été souligné que, lors de la révision de l'ancien ensemble d'indicateurs ou de l'élaboration de nouveaux indicateurs pour le nouveau cadre

de suivi et d'évaluation, une plus grande attention devrait être accordée à la mesure de deux éléments importants : il fallait mettre en évidence la différence entre les actions volontaires entreprises par les États membres dans le cadre des efforts de mise en œuvre de la Stratégie, y compris la compilation d'exemples de bonnes pratiques, et les actions obligatoires menées pour appliquer la politique gouvernementale officielle relative à la mise en œuvre de la Stratégie pour l'EDD au niveau national, à condition que cette dernière ait été mise en place.

74. Le Comité a pris note de la présentation du point de l'ordre du jour relatif à l'état d'avancement des travaux du Groupe spécial des indicateurs sur le projet de modèle de rapport. Il a décidé que, suite aux progrès réalisés dans la finalisation du projet de note de réflexion, à peu près au cours du mois à venir, le Groupe spécial des indicateurs se réunirait pour discuter et procéder à la finalisation du projet de modèle de rapport avant les vacances d'été. Le document serait ensuite soumis au Comité pour approbation finale, puis soumis officiellement pour approbation à la dix-septième réunion du Comité directeur, qui se tiendrait en 2022.

75. Il a été demandé au secrétariat d'informer le Groupe spécial des délais existants pour l'établissement du projet final en vue de sa soumission officielle et de faciliter sa soumission à la dix-septième réunion du Comité directeur pour approbation finale.

VII. Résultats du processus de nomination au Comité directeur de points de contact nationaux représentant la jeunesse

A. Mandat du réseau de jeunes créé auprès du Comité directeur pour l'éducation au service du développement durable

76. Le coordonnateur du réseau de jeunes créé auprès du Comité directeur pour l'EDD a brièvement informé les participants de l'évolution de la situation après qu'il avait été invité deux ans auparavant à diriger le processus de participation des jeunes. Le processus avait débuté en 2019, lorsque le Comité avait réfléchi, à sa quatorzième réunion (Genève, 2 et 3 mai 2019), à ce que pouvaient faire les jeunes pour contribuer à faire avancer l'action en faveur de l'EDD, en particulier dans le cadre des activités de la CEE, et aux enjeux à prendre en compte en ce qui concerne la participation des jeunes à la réalisation des objectifs de développement durable⁵. En 2020, le Groupe spécial de la jeunesse avait été créé, les candidats ayant été proposés par plusieurs membres et observateurs du Comité. La première réunion du Groupe spécial avait eu lieu à Vienne, du 16 au 18 février 2020. Par la suite, le Groupe spécial avait tenu plusieurs réunions en ligne dans le but de discuter des orientations stratégiques du réseau de jeunes établi dans le cadre des activités du Comité directeur et d'élaborer son projet de mandat présenté au Comité dans le document d'information n° 9 en vue de son approbation. Jusqu'à présent, 17 points de contact nationaux représentant la jeunesse avaient été officiellement nommés par leurs pays et par les observateurs auprès du Comité, et l'adhésion au Groupe spécial de la jeunesse était ouverte à tous les membres qui n'avaient pas encore nommé leurs délégués de la jeunesse.

77. À l'issue des discussions, le Comité a approuvé le titre final du réseau de jeunes, qui serait désormais connu sous le nom de Plateforme Jeunesse de la CEE pour l'éducation au service du développement durable (Plateforme Jeunesse pour l'EDD).

78. La Présidente et les membres du Comité ont exprimé leur gratitude au coordonnateur de la Plateforme Jeunesse pour son excellent rôle mobilisateur et les efforts qu'il avait déployés pour organiser et coordonner le groupe de jeunes représentants. Ils ont reconnu le travail enthousiaste des points de contact nationaux représentant la jeunesse désignés, qui avaient commencé à contribuer activement aux activités du Comité, y compris à l'élaboration du projet de note de réflexion sur le nouveau cadre stratégique 2030.

79. Le Comité a pris note des informations concernant les nominations des membres de la Plate-forme Jeunesse pour l'EDD et a approuvé son mandat.

⁵ ECE/CEP/AC.13/2019/2, par. 23 à 31.

B. L'éducation au service du développement durable et la jeunesse : apprendre les uns des autres – partager les expériences et les bons exemples d'initiatives et d'actions nationales en faveur de l'éducation au service du développement durable avec des jeunes

80. Le Comité a été informé des initiatives et des actions des jeunes intégrées dans leur contexte national et régional et axées sur la création de sociétés plus justes, saines, résilientes et durables. Un accent particulier a été mis sur le rôle de l'EDD dans une autonomisation des jeunes leur permettant de participer à l'atténuation de l'impact de la pandémie.

81. Deux représentants ukrainiens de la jeunesse ont présenté des exposés sur le soutien méthodologique et psychologique apporté aux enseignants et aux éducateurs engagés auprès des jeunes en tant que principaux acteurs de l'adaptation au nouvel environnement éducatif en temps de pandémie et de l'atténuation de la crise qui suivrait la pandémie, ces actions étant menées d'une manière résiliente et durable. Ils ont également décrit les mécanismes et les outils liés à l'EDD mis au point dans le cadre d'un programme novateur destiné aux jeunes et mené au titre du programme de petites subventions du Programme des Nations Unies pour le développement et du Programme de microfinancements du Fonds pour l'environnement mondial.

82. Le représentant du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord a mis les participants au courant des activités les plus importantes menées dans le cadre des principales initiatives dirigées par les jeunes et axées sur les jeunes que le pays avait mises en œuvre pour donner des moyens d'action aux jeunes, en particulier dans la perspective de la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (Glasgow (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord), 31 octobre-12 novembre 2021). Les initiatives mentionnées étaient le fait des entités suivantes : « Students Organizing for Sustainability », association éducative à caractère caritatif dirigée par des étudiants et axée sur la durabilité ; « Futures Forward Academy », école des cadres spécialisée dans le développement durable et destinée aux jeunes de 20 à 30 ans ; « Youth 7 2021 », groupe officiel pour la participation des jeunes au nom du Groupe des Sept ; « #iwill Campaign », mouvement visant à faire de la participation à l'action sociale la norme pour les jeunes de moins de 20 ans.

83. Le point de contact national représentant la jeunesse de l'Allemagne a informé le Comité des résultats des récentes activités organisées dans le domaine de l'EDD par le groupe de jeunes allemands « youpaN », notamment une conférence d'experts, dans le cadre de laquelle des jeunes de diverses organisations s'étaient réunis en ligne en mai 2021 pour discuter des effets de la pandémie sur la participation des jeunes et l'EDD.

84. Le représentant du Forum européen de la jeunesse a informé les participants à la réunion des activités de l'organisation, qui était la plus grande plateforme d'organisations de jeunes en Europe. Le Forum représentait plus de 100 organisations de jeunes, rassemblait des dizaines de millions de jeunes de toute l'Europe et collaborait avec d'autres plateformes mondiales et régionales au sujet de nombreux programmes importants, notamment sur le thème du développement durable. Depuis de nombreuses années, le Forum encourageait les jeunes à participer aux processus de développement durable.

85. Au cours des débats, les points de contact nationaux représentant la jeunesse ont exprimé leurs avis et opinions sur leur rôle au sein du Comité directeur et sur les mesures ou initiatives qu'il pourrait être proposé au Comité d'entreprendre en faveur des jeunes.

86. Le Comité :

a) A pris note des informations concernant les initiatives et actions des jeunes qui avaient été mentionnées et qui étaient intégrées dans leur contexte national et régional et concernant le rôle joué par l'EDD pour ce qui était de donner aux jeunes les moyens de participer à l'atténuation de l'impact de la crise pandémique ;

b) A pris note des avis et opinions exprimés par les points de contact représentant la jeunesse sur leur rôle au sein du Comité directeur et sur les mesures ou initiatives qu'il pourrait être proposé au Comité d'entreprendre en faveur des jeunes ;

- c) A suggéré que la Plateforme envisage :
 - i) D'élaborer un plan d'activités pour la Plateforme Jeunesse dans la région pour la période 2021-2025 ;
 - ii) D'organiser éventuellement des activités et des manifestations parallèles sur le thème « Les jeunes et l'EDD » à l'occasion de la neuvième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe ».

VIII. Activités récentes d'autres instances internationales visant à promouvoir l'éducation au service du développement durable

87. Un représentant de la section de l'UNESCO consacrée à l'éducation en vue du développement durable a informé les participants des activités suivantes :

- a) Mise en œuvre du cadre (2020-2030) intitulé « L'Éducation en vue du développement durable : vers la réalisation des objectifs de développement durable (L'EDD pour 2030) », y compris les lancements régionaux d'une feuille de route sur l'EDD pour 2030 et une série mondiale d'ateliers en ligne sur le pouvoir de transformation de l'EDD pour le monde de l'après-COVID-19 ;
- b) Préparatifs de la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'éducation en vue du développement durable (Conférence de Berlin) et indication des temps forts du programme de la Conférence ;
- c) Initiatives nationales d'États membres de la CEE relatives à l'EDD pour 2030, y compris des informations sur la réunion technique régionale prévue une semaine après la Conférence de Berlin.

88. En vue de la préparation de la Conférence de Berlin⁶, qui a été reportée en raison de la pandémie, une série de sept ateliers préconférence avait été organisée, avec plus de 17 000 participants discutant de questions liées, entre autres, aux changements climatiques, aux jeunes, à la santé et à l'évolution des systèmes. Le lancement régional en ligne de la feuille de route « L'EDD pour 2030 – Europe et Amérique du Nord » avait eu lieu le 1^{er} décembre 2020, avec plus de 1 500 spectateurs sur Zoom et YouTube. La Conférence de Berlin devait attirer jusqu'à 2 500 participants invités. Les objectifs de la Conférence avaient été fixés comme suit : mobilisation du soutien pour la mise en œuvre de la feuille de route « L'EDD pour 2030 » ; mise en évidence des principales difficultés à l'échelon mondial et mesures éducatives adoptées pour y faire face ; promotion de l'EDD en tant qu'instrument essentiel à la réalisation des objectifs de développement durable. Des invitations à participer à la Conférence avaient été envoyées : aux ministres de l'éducation par l'intermédiaire des délégations permanentes et des commissions nationales, huit participants ayant été désignés par pays ; aux ministères de l'éducation, à d'autres ministères concernés par l'EDD, à des ONG, à des délégués des jeunes, au monde universitaire et au secteur privé ; à des partenaires des Nations Unies, à des organisations internationales, à des experts, à des villes et à des jeunes invités par l'UNESCO. Quarante-six États membres de la CEE avaient présenté des candidatures pour la Conférence ; sur un total de 85 ministres ou de vice-ministres participants, une trentaine provenait d'États membres de la CEE.

89. Le principal document final qui serait adopté par la Conférence serait la Déclaration de Berlin, dont l'avant-projet avait été préparé par le secrétariat de l'UNESCO, sur la base de larges consultations avec diverses parties prenantes en matière d'EDD ; l'objectif principal était de réaffirmer l'engagement politique en faveur de l'EDD et du cadre de l'EDD pour 2030 ainsi que de promouvoir l'EDD en tant que composante essentielle des systèmes éducatifs.

90. En vue de la préparation de la Conférence, l'UNESCO avait lancé une campagne intitulée « Apprendre pour la planète », dont le but était de faire participer les gens à l'EDD

⁶ Des informations supplémentaires sont disponibles sur le site <https://en.unesco.org/events/ESDfor2030>.

et de renforcer leur motivation⁷. Durant la Conférence, les débats porteraient notamment sur les initiatives nationales ayant trait à l'EDD pour 2030, l'objectif étant de s'appuyer sur les efforts en cours en matière d'EDD et, éventuellement, de créer de nouvelles initiatives en faisant intervenir de multiples parties prenantes des secteurs de l'éducation et du développement durable.

91. Le représentant de l'UNESCO a ensuite informé le Comité des manifestations qui se tiendraient entre 2021 et 2023, notamment : une réunion technique régionale pour l'Europe et l'Amérique du Nord, qui se déroulerait une semaine après la Conférence de Berlin ; une réunion régionale sur l'EDD pour 2030, qui se tiendrait en 2022, juste après la réunion régionale sur l'objectif de développement durable 4, et une réunion mondiale du réseau EDD-Net prévue en 2023, selon un cycle de deux ans.

92. Le représentant du Bureau d'information méditerranéen pour l'environnement, la culture et le développement durable a mis le Comité au courant des activités récentes organisées dans le cadre de la Stratégie méditerranéenne pour l'éducation au service du développement durable. Il a rappelé que le Comité directeur de la CEE pour l'EDD était le principal membre du Comité méditerranéen pour l'EDD, Chypre assurant la présidence des deux comités, en accord avec d'autres partenaires internationaux et régionaux tels que le Bureau régional de l'UNESCO pour la science et la culture en Europe, situé à Venise (Italie), l'Union pour la Méditerranée, la Ligue des États arabes et les gouvernements participants des États membres de la sous-région méditerranéenne. Le Comité méditerranéen pour l'EDD avait élaboré une stratégie et un plan d'action, qui seraient révisés après la Conférence de Berlin. Il était important de souligner que la stratégie méditerranéenne était inspirée du travail réalisé dans le cadre de la Stratégie pour l'EDD, qui avait servi de modèle de coopération avec les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord membres du Comité méditerranéen. Cette stratégie servait ainsi de pont entre les communautés du nord et du sud, dans le cadre duquel diverses parties prenantes et de grands réseaux d'ONG, y compris le réseau de jeunes, œuvraient ensemble à promouvoir le programme de l'EDD. L'orateur a mis en évidence la valeur particulière du soutien reçu dans le cadre du projet de l'Union européenne intitulé « Water and Environment Support », qui avait permis de poursuivre le renforcement des capacités des éducateurs dans la partie méridionale de la région méditerranéenne, ainsi que l'aide importante du Gouvernement de Chypre et l'appui en nature d'autres pays.

93. Le représentant du réseau Global Education Network Europe a informé le Comité des activités récentes relatives à l'EDD et des synergies du réseau avec le Comité directeur de la CEE. L'organisation représentait un réseau de ministères et d'organismes responsables à l'échelle nationale, dans les pays européens, de la question de l'éducation mondiale. Elle avait pour principal objectif de renforcer l'éducation et la formation en tant qu'outils d'un changement social positif, notamment en faveur de la justice sociale, des droits de l'homme et de la durabilité, aux niveaux tant local que mondial. Les faits les plus récents consistaient en un échange de vues avec le Groupe de travail de l'Union européenne chargé de la coopération au développement et des partenariats internationaux, dans le cadre duquel était clairement apparue une augmentation constante du nombre de gouvernements européens engagés dans le renforcement de l'éducation mondiale pour garantir que, dans les pays européens, il y ait une participation publique très importante s'agissant des questions ayant trait à l'éducation mondiale. Dans ce contexte, le 14 juin 2021, le réseau Global Education Network Europe lancerait une initiative mondiale en tant qu'engagement politique à long terme portant sur l'avenir de l'éducation mondiale. Le but était d'entamer un processus de dix-huit mois menant à l'élaboration d'une nouvelle déclaration européenne sur l'éducation mondiale à l'horizon 2050. Il s'agissait de la suite donnée aux engagements pris lors du Congrès européen sur l'éducation mondiale (Maastricht (Pays-Bas), 15-17 novembre 2002), dont était issu un document final, la Déclaration de Maastricht sur l'éducation mondiale, qui était un signal encourageant pour la coopération internationale dans ce domaine et qui offrait un cadre stratégique européen pour l'éducation mondiale ou l'EDD. Le Comité directeur de la CEE serait officiellement invité à cette manifestation, ce qui renforcerait la coopération entre les deux entités.

⁷ Voir <https://en.unesco.org/news/learn-our-planet-what-you-need-know>.

94. Le représentant de la Commission européenne a informé les participants des travaux et des projets pertinents de l'Union européenne. Le Pacte vert pour l'Europe était l'une des grandes priorités de la Commission européenne, l'éducation étant l'une des dimensions importantes, en harmonie avec les dimensions économique, sociale et d'aide au développement. L'Union européenne avait récemment approuvé et publié une nouvelle stratégie éducative proposée par la Commission européenne et visant à créer un espace européen de l'éducation d'ici à 2025. Cette stratégie cherchait à encourager la coopération entre les États membres de l'Union européenne afin d'accroître encore plus la qualité et l'inclusivité des systèmes nationaux d'éducation et de formation. L'une des priorités des activités était de développer l'éducation pour soutenir les transitions verte et numérique. Parmi les actions concrètes visant à mettre en œuvre ces priorités, citons le rassemblement de tous les partenaires concernés, y compris les jeunes, qui a conduit au lancement de la Coalition pour l'éducation au climat en décembre 2020 – approche ascendante concernant un véritable mouvement pour le climat, mené par les élèves et les étudiants avec leurs écoles, leurs universités et la communauté, afin de travailler ensemble à promouvoir le programme. Au niveau de l'action des pouvoirs publics, pour fournir des orientations concernant l'amélioration des politiques nationales et régionales, la Commission européenne avait lancé une initiative visant à élaborer un cadre européen de compétences sur les changements climatiques et le développement durable, et à présenter une proposition de recommandation du Conseil ayant trait à l'éducation à la durabilité environnementale. La recommandation et le nouveau cadre visaient tous deux à soutenir les États membres de l'Union européenne dans leurs efforts afin de : doter les apprenants et les éducateurs des connaissances, des compétences et des comportements nécessaires pour vivre, travailler et agir de manière à contribuer à la mise en place d'un environnement durable ; aider les établissements d'enseignement et de formation à intégrer la durabilité dans l'enseignement et l'apprentissage et dans tous les aspects de leurs activités ; intégrer l'éducation à la durabilité environnementale dans l'ensemble du système d'éducation et de formation. Le calendrier d'élaboration de la proposition de recommandation du Conseil prévoyait une consultation publique, lancée par la Commission en juin 2021, pour recueillir des contributions et des idées en vue d'une proposition de recommandation du Conseil sur l'éducation à la durabilité environnementale, qui serait finalisée et adoptée avant la fin de 2021 par la Commission, puis par les États membres de l'Union européenne.

95. Le Comité a pris note des exposés présentés par les représentants de l'UNESCO, du Bureau méditerranéen d'information sur l'environnement, la culture et le développement durable, du réseau Global Education Network Europe et de la Commission européenne. Il est convenu de travailler en étroite collaboration avec les entités susmentionnées, ainsi qu'avec d'autres partenaires régionaux et mondiaux, pour promouvoir davantage le programme d'EDD dans la région et a décidé d'inviter les représentants des entités concernées (y compris l'Union européenne) en tant qu'observateurs au Comité directeur pour l'EDD.

IX. Participation du Comité directeur aux prochaines réunions d'enceintes régionales et internationales

96. Les membres du Comité ont été informés des prochaines réunions que des enceintes régionales et internationales tiendraient en 2021 et 2022.

97. La Présidente a rappelé que les membres du Comité étaient invités à informer à l'avance le secrétariat, la Présidente et le Bureau de tout projet de participation, au nom du Comité directeur, à des activités nationales ou internationales, telles que des forums ou des conférences.

98. Le représentant des Pays-Bas a fait référence à l'annonce faite au titre du point 3 de l'ordre du jour (situation du fonds d'affectation spéciale) concernant l'intention du Gouvernement de son pays d'organiser et d'accueillir une conférence internationale sur l'approche paninstitutionnelle d'ici à la fin d'octobre ou au début de novembre 2021 ; cela dépendait de la rapidité avec laquelle on saurait clairement quand les voyages internationaux en Europe pourraient reprendre. En vue de la préparation de la conférence, une enquête serait lancée pour collecter des renseignements sur les meilleures pratiques et serait suivie d'une conférence de trois jours traitant de la question, qui permettrait également un échange de

pratiques et de connaissances sur les volets prioritaires du cadre stratégique nouvellement élaboré.

99. Le représentant du Centre régional pour l'environnement de l'Asie centrale a rendu compte de deux manifestations organisées en Asie centrale auxquelles les membres du Comité directeur pourraient participer : la quatrième Conférence d'Asie centrale sur les changements climatiques (Douchanbé (mode hybride), 26 et 27 juillet 2021), organisée par le Centre régional pour l'environnement de l'Asie centrale avec le soutien et la coopération du « Programme quinquennal d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets dans le bassin de la mer d'Aral » de la Banque mondiale ; la douzième session annuelle du programme de formation à l'encadrement concernant l'éducation au service du développement durable en Asie centrale (mode hybride, 20-24 septembre 2021). Le thème de cette manifestation porterait sur la production et la consommation dans l'économie circulaire et verte, question étroitement liée au contenu du quatrième volet du nouveau cadre stratégique ayant trait aux emplois verts, à la problématique de l'emploi des jeunes, à l'entrepreneuriat et à l'innovation.

100. La Présidente et le secrétaire du Comité ont souligné que les membres étaient invités à envoyer par écrit au secrétariat des informations sur les manifestations annoncées afin qu'elles puissent être incorporées dans le rapport et placées sur le site Web.

101. Quant à la participation du Comité directeur de la CEE à la Conférence de Berlin de l'UNESCO, le secrétaire a précisé que, étant donné que la Conférence avait été reportée à deux reprises en raison de la pandémie, la participation du Comité se limitait à une brève intervention du point de contact du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et que, à l'avenir, la participation à des réunions similaires devrait être mieux organisée. Il a souligné que la Présidente du Comité directeur avait, par défaut, le droit de représenter le Comité dans d'autres enceintes. Cependant si d'autres membres souhaitaient prendre la parole et mettre en avant les travaux du Comité, ils devraient en informer le secrétariat et, le cas échéant, consulter la Présidente et le Bureau à propos du contenu de ces interventions.

102. Le représentant du Bureau d'information méditerranéen pour l'environnement, la culture et le développement durable a informé les participants à la réunion que les membres du Comité auraient la possibilité de participer à un atelier organisé dans le cadre de la réunion technique régionale organisée par l'UNESCO pour l'Europe et l'Amérique du Nord (25 mai 2021), manifestation au cours de laquelle le Comité directeur aurait l'occasion de faire une brève intervention concernant ses activités et ses futurs plans.

103. Le représentant de l'Allemagne, pays hôte de la prochaine Conférence de Berlin de l'UNESCO, a invité les membres du Comité à participer à la diffusion en direct des sessions plénières de la Conférence ainsi qu'à la manifestation régionale du 25 mai 2021.

104. La Présidente du Comité directeur a fait part des informations suivantes aux participants à la réunion : du 31 novembre au 20 décembre 2020, elle avait participé à un cours en ligne de trois semaines consacré à la gestion des réserves de biosphère et d'autres zones désignées dans le cadre de la deuxième phase de l'Université hybride d'Asterousia, organisée par le Bureau d'information méditerranéen pour l'environnement, la culture et le développement durable et le Bureau régional de l'UNESCO pour la science et la culture en Europe et, à cette occasion, elle avait été invitée à présenter le nouveau plan stratégique du futur cadre de mise en œuvre de la CEE ; le 26 novembre 2020, elle avait été invitée à participer à un webinaire de l'UNESCO pour la région européenne, dans le cadre duquel elle s'était exprimée sur les priorités du nouveau cadre stratégique et sur la mise en place de la Plateforme Jeunesse pour l'EDD de la CEE ; elle avait participé à un webinaire organisé par le Bureau méditerranéen d'information sur l'environnement, la culture et le développement durable intitulé « Webinaire préparatoire méditerranéen concernant l'éducation au service du développement durable (#ESDfor2030) » (20 avril 2021) afin d'aider la communauté méditerranéenne s'occupant de l'EDD à préparer la Conférence de Berlin en s'exprimant sur les activités et les réalisations du Comité directeur.

105. La Présidente a également fait part au Comité des invitations qu'elle avait reçues pour participer, en tant que représentante du Comité directeur, à de prochaines manifestations internationales, notamment de la part des entités suivantes : UNESCO, pour une brève intervention à la réunion technique régionale de l'UNESCO pour l'Europe et l'Amérique du

Nord (25 mai 2021) ; Global Education Network Europe, pour participer à une manifestation politique de haut niveau destinée à lancer un processus de dix-huit mois menant à l'élaboration d'une nouvelle déclaration européenne sur l'éducation mondiale à l'horizon 2050 (14 juin 2021) ; European Association for Integrating Food Science and Engineering Knowledge into the Food Chain, pour participer à la sixième Conférence internationale de ladite association (en ligne, 23-25 juin 2021), qui étudierait les objectifs de développement durable dans les systèmes alimentaires – défis et opportunités pour l'avenir ; Institute of Research Engineers and Scientists, pour organiser une table ronde à la 1 220^e Conférence internationale sur l'éducation en ligne, le commerce en ligne, la gestion en ligne et l'apprentissage en ligne (Prague, 21 et 22 janvier 2022).

106. Le Comité a pris note des informations fournies et a demandé aux membres du Comité d'informer le secrétariat, le cas échéant, de leur projet de participation à de prochains forums régionaux et internationaux, et de consulter le Bureau et la Présidente si des interventions étaient prévues au nom du Comité directeur.

X. Renforcement des synergies avec d'autres organisations et processus

107. Le Comité directeur a été informé de plusieurs activités nationales et internationales liées à la mise en œuvre de la Stratégie qui étaient soit prévues soit en cours de réalisation.

108. Le représentant du Bureau d'information méditerranéen pour l'environnement, la culture et le développement durable a rendu compte d'un certain nombre de programmes menés avec plusieurs pays et communautés pour l'éducation formelle, informelle et non formelle, y compris les pays du sud de la région méditerranéenne non membres de l'Union européenne en coopération avec certains pays de l'Union européenne. Ces programmes portaient sur les déchets marins et visaient à systématiser le problème et à le traiter au moyen des sciences participatives ainsi qu'à recueillir des données adaptées à la finalité en vue de la prise de décisions. Il existait aussi une série d'activités sur le genre et la jeunesse qui étaient appuyées par le projet « Water and Environment Support ». La tenue d'une université d'été était également prévue en 2021, avec des interventions en matière d'EDD concernant les questions climatiques liées à l'éducation et à l'information, notamment la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement. Pour le moment, une enquête était menée auprès des États membres de la CEE pour recenser les lacunes et les enseignements tirés qui pourraient enrichir les connaissances dans toute la région à propos des questions liées à des sujets tels que les droits des citoyens et la démocratie. Les activités susmentionnées concernaient les pays septentrionaux de la région de la CEE, l'Union européenne et les Balkans.

109. Le représentant de la Hongrie a rendu compte d'un atelier fructueux consacré à l'initiative menée au niveau national par l'UNESCO en faveur de l'EDD à l'horizon 2030, qui avait attiré 46 participants issus de 12 groupes de parties prenantes.

110. L'observateur du monde universitaire [Université de Gloucestershire (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)] a informé les participants des résultats d'un projet de trois ans financé par le programme Erasmus + et intitulé « A Rounder Sense of Purpose », qui avait réuni des institutions expérimentées et motivées de toute l'Europe en vue de développer un cadre pratique de compétences pour les éducateurs qui souhaitaient dispenser un enseignement favorable à un monde équitable et durable⁸. Le projet avait été conçu pour réexaminer le cadre de compétences de la CEE dans le but explicite de concevoir un ensemble de compétences accessibles qui pourraient être utilisées dans des modèles d'accréditation dans une série de juridictions⁹. Le projet avait abouti à l'élaboration d'un cadre pratique

⁸ Des informations complémentaires sont disponibles aux adresses <https://aroundersenseofpurpose.eu/> et www.mdpi.com/2071-1050/11/7/1890.

⁹ Commission économique pour l'Europe, « Learning for the Future: Competences in Education for Sustainable Development – United Nations Economic Commission for Europe Strategy for Education for Sustainable Development ». Disponible à l'adresse https://unece.org/fileadmin/DAM/env/esd/ESD_Publications/Competences_Publication.pdf.

portant sur 12 compétences qui serait utilisé dans n'importe quel contexte éducatif, permettrait aux éducateurs en activité ou suivant une formation initiale d'enrichir et de démontrer leur compétence en matière d'EDD et permettrait également de mettre au point des outils et des lignes directrices pour aider les formateurs d'enseignants à mettre en œuvre le cadre.

111. Le représentant du Centre environnemental régional pour l'Asie centrale¹⁰ a informé les participants à la réunion d'un projet quinquennal récemment achevé (automne 2020) intitulé « Smart Waters », mis en œuvre dans cinq pays d'Asie centrale et en Afghanistan en coopération avec l'Agence des États-Unis pour le développement international et avec son soutien, afin de promouvoir l'objectif de la mission régionale de l'Agence consistant à renforcer la coopération régionale concernant les ressources en eau partagées. Le projet avait notablement contribué au renforcement de la coopération entre voisins et au renforcement des capacités dans le domaine de la gestion intégrée des ressources en eau en élevant le niveau d'éducation.

112. Le Comité directeur a pris note et s'est félicité des informations fournies concernant les synergies avec d'autres organisations et processus et a demandé que ces synergies soient davantage renforcées.

XI. Publication de travaux sur l'éducation au service du développement durable par des pays de la région de la Commission économique pour l'Europe

113. La Présidente a rappelé au Comité que deux publications reportées depuis 2021 devraient paraître en 2022, à savoir le *Rapport d'étape sur la mise en œuvre du quatrième cycle de présentation de rapports obligatoires dans le cadre de la Stratégie* et le *Recueil de bonnes pratiques en ce qui concerne la participation des jeunes à l'éducation en vue du développement durable dans la région de la CEE*. Les ébauches des deux publications (document d'information n° 10) avaient été présentées à la quinzième réunion du Comité directeur.

114. Le secrétariat a fait remarquer que les projets définitifs des publications susmentionnées devaient être prêts avant la fin de 2021, afin d'être publiés dans le courant de 2022, et a indiqué que les coûts de publication des copies papier et électroniques seraient assumés par la CEE.

115. La Présidente a invité les pays à prendre une décision définitive au sujet de l'esquisse des publications. Il a été convenu que la première publication serait rédigée à partir du quatrième rapport d'évaluation sur la mise en œuvre du quatrième cycle de présentation de rapports obligatoires dans le cadre de la Stratégie (ECE/CEP/AC.13/2021/3) et par le même expert de Chypre qui avait établi le rapport d'étape, et que la deuxième publication serait rédigée par les membres de la Plateforme Jeunesse de la CEE pour l'EDD selon les conseils du coordonnateur du Groupe. Il a également été décidé que les groupes de rédaction élaboreraient, dès que possible, les modèles d'études de cas assortis de bonnes pratiques à inclure dans les deux publications, que le secrétariat communiquerait dès que possible au Comité pour que les membres intéressés les complètent s'ils souhaitaient voir leurs exemples de bonnes pratiques inclus dans les publications.

116. Le Comité a pris note des informations fournies et a accepté de continuer à travailler sur les publications en vue de leur publication en 2022.

¹⁰ Voir les différents documents du Centre régional pour l'environnement en Asie centrale, notamment les rapports thématiques sur les changements climatiques, la biodiversité et les questions liées à l'eau à l'adresse <https://carececo.org/en/main/ckh/publications/>, ainsi que les modules électroniques à l'adresse <http://elearning.carececo.org/>.

XII. Intégration des questions de genre dans l'éducation au service du développement durable

117. Le Comité a pris note des informations et de l'intervention du représentant de la Frederick University (Chypre) concernant ses travaux sur les questions d'égalité entre les sexes et ses efforts pour intégrer ces questions dans l'EDD. La Frederick University était un établissement privé qui offrait un large éventail de programmes d'études universitaires dans différents domaines, notamment dans celui de l'éducation. L'orateur a informé l'assemblée des efforts déployés par l'université pour promouvoir la mise en œuvre des objectifs de développement durable, notamment l'objectif 5 sur l'égalité des sexes. La question du genre a été intégrée dans les activités de recherche et l'université a trouvé des solutions pratiques à divers problèmes liés à cette question. Celle-ci avait été intégrée au processus éducatif et incorporée dans les programmes de cours. Des efforts étaient déployés pour promouvoir des activités se déroulant en cours, des projets, etc. liés à l'égalité des sexes, ainsi que des activités conçues pour aider les étudiants à acquérir les connaissances, les compétences et la mentalité nécessaires pour remettre en question les stéréotypes concernant le genre et encourager l'égalité, aussi bien en général que dans leur domaine d'étude spécifique.

118. Les pays ont été invités à accorder une attention particulière à la question et à présenter les actions et les mesures entreprises dans leur pays en la matière aux niveaux national et régional à la prochaine réunion du Comité directeur, qui se tiendrait en 2022.

XIII. Calendrier des réunions

119. Le Comité directeur est convenu de tenir sa dix-septième réunion les 30 et 31 mai 2022 à Genève.

XIV. Questions diverses

120. Aucune autre question n'a été soulevée.

121. Le Comité directeur a demandé au secrétariat de télécharger sur la page Web de la réunion les exposés et les autres documents pertinents examinés au cours de la réunion.

122. La Présidente a formulé quelques observations finales au sujet des deux journées de réunion et a remercié les intervenants et le Comité pour leur travail constructif et efficace. Elle a également remercié l'équipe technique qui avait assuré les services requis pour le fonctionnement de la plateforme en ligne ainsi que les interprètes pour leur excellente prestation.

XV. Clôture de la session

123. Après quelques observations finales, la Présidente a officiellement prononcé la clôture de la seizième réunion.
